



Thomas Chalmet <thomas.chalmet@dune-energie.fr>

Dune Energie-Demande d'autorisation de collecte de données Enedis

2 messages

Thomas Chalmet <thomas.chalmet@dune-energie.fr>
À : l.roger@groupepoullain.com

23 septembre 2022 à 12:09

Bonjour **Madame Roger**,

En application du code de l'énergie et en vue de la préparation d'offres de fourniture d'électricité par nos fournisseurs partenaires, merci de me confirmer **votre autorisation pour accéder auprès du gestionnaire de réseau ENEDIS aux données techniques** (consommation annuelle de référence, courbe de charge, etc...) associées au(x) PDL :

Pour cela, il vous suffit de m'adresser en réponse à ce mail la mention **"BON POUR ACCORD"**. Cette autorisation restera en vigueur pour une durée de douze mois conformément à la loi française.

Dans l'attente de votre retour, je vous présente mes salutations distinguées.

Cordialement,
--

Néo Energies devient Dune Energie

Thomas Chalmet

Consultant énergie

03 73 80 02 32

07 57 90 40 34

thomas.chalmet@dune-energie.fr

www.dune-energie.fr/

46 Avenue du peuple Belge

59000 Lille, France



Plaquette de présentation - DUNE ENERGIE.pdf
4788K

Lucie ROGER <l.roger@groupepoullain.com>
À : Thomas Chalmet <thomas.chalmet@dune-energie.fr>

29 septembre 2022 à 10:21

Bon pour accord

Bien cordialement,



Lucie ROGER

Contrôleur de Gestion

☎ +33 1 34 86 24 06 📱 +33 7 60 78 07 50

✉ l.roger@groupepoullain.com

www.jardineriepoullain.com



De : Thomas Chalmet <thomas.chalmet@dune-energie.fr>

Envoyé : vendredi 23 septembre 2022 12:09

À : Lucie ROGER <l.roger@groupepoullain.com>

Objet : Dune Energie-Demande d'autorisation de collecte de données Enedis

[Texte des messages précédents masqué]